

Pontiac-Témiscamingue a mentionné le mot «démocratie» et l'honorable député de Winnipeg-Sud a dit de laisser la démocratie suivre son cours et de voter sur la question. Il est une chose que, à mon avis, les Canadiens sont trop souvent portés à oublier. Je ne nie pas que le gouvernement par la majorité soit habituellement considéré comme l'essence même de la démocratie, mais ceux d'entre nous qui tiennent à la liberté personnelle, ceux d'entre nous qui estiment avoir le droit d'être parfois indiscrets dans nos paroles, quand ils le désirent, savent fort bien que le règne de la majorité est une autre façon de gouverner par la force.

Voilà comment la démocratie a été établie; les masses, précisément à cause de leur nombre, ont pu faire pression suffisante. Je crois que nous devrions nous rendre compte de ce fait et nous en souvenir à l'occasion. Je désire signaler de temps à autre que le point glorieux de la démocratie ne consiste pas uniquement en la souveraineté de la majorité; c'est le respect des droits des minorités et de la liberté personnelle. En ce qui concerne le cas actuel, soit le débat relatif au drapeau, je n'ai jamais été convaincu que la majorité désirait ce nouveau drapeau; je n'ai jamais été convaincu que la majorité désirait un nouveau drapeau en ce moment. Je n'ai pas assez constaté que le public exigeait ou désirait un nouveau drapeau national. Si j'en avais été convaincu, je ne crois pas que j'aurais continué à combattre cette mesure du gouvernement.

Le pavillon rouge est un symbole qui importe tant à une si grande partie de notre population que je crois sincèrement que ceux qui désirent le retenir ont le droit de faire exprimer leur avis et de demander qu'on le défende. A mon avis, tout député qui désire parler en défense de ce droit doit le faire au mieux de ses aptitudes.

J'ai formulé à la Chambre mon point de vue personnel au sujet du drapeau il y a deux ou trois ans lorsque j'ai dit que cette question ne me préoccupait pas beaucoup—je m'accommodais parfaitement du pavillon rouge et ne voyais aucune raison majeure pour le mettre au rancart, mais je ne croyais pas faire toutes sortes d'histoires si le changement était adopté. Si j'ai maintenant changé d'avis, c'est à cause de la façon dont toute la question a été traitée. A mon sens, les plus ardents défenseurs du pavillon rouge auraient pu être persuadés de faire bien des concessions s'ils avaient été pressentis avec diplomatie.

Pour juger de la façon dont la question a été traitée, il suffit de jeter un coup d'œil sur la manière dont elle a été traitée en 1945-1946. La question n'avait pas alors été présentée d'une façon politique et le rapport

du comité institué à cette fin témoignait d'un accord presque unanime—23 sur 24, sauf erreur. C'était, ne l'oubliez pas, à la fin d'une grande guerre, alors que nous avions tout lieu de croire que les sentiments patriotiques des Canadiens demeuraient très intenses et que notre population avait tout lieu d'être fière de l'effort que le Canada avait fourni pour maintenir la démocratie et assurer la liberté de tant d'autres pays. Il ne serait pas facile de trouver plus franche expression de l'opinion canadienne à cette époque que l'œuvre impartiale et consciencieuse de ce comité.

Voilà qui suffit à expliquer notre opposition si soutenue et parfois si amère aux différents drapeaux que le gouvernement nous a demandé d'approuver. Qui donc peut nous reprocher d'être tout simplement entêtés? Qui osera prétendre que nous n'avons aucune raison valable d'être hostiles au drapeau qui, aux yeux du premier ministre—et il l'a dit avec beaucoup d'éloquence—devrait être le symbole de l'unité nationale? N'aurions-nous pas pu mettre la question de côté pour quelque temps, même une fois la première erreur commise, afin de permettre aux esprits de se calmer et à la population de se faire à l'idée? Pour ma part, je n'avais aucune hâte de voir imposer au pays un drapeau qui, au début du moins, n'était que le symbole de manœuvres politiques ou d'un gâchis politique de la part du gouvernement. De toute évidence, cette proposition indiquait qu'on était déterminé à faire avaler aux électeurs canadiens un drapeau auquel personne, même sur les bancs du gouvernement, n'avait songé il y a plus d'un ou deux mois.

Je soutiens que le moyen employé pour faire adopter ce drapeau ne peut pas être facilement dissocié du modèle choisi. Il ne s'agit pas de ce que nous demandons de faire aux Canadiens. Il s'agit ici de la faiblesse humaine, de la compréhension des hommes. Il faudrait peut-être comprendre que les Canadiens sont humains. Quand ils regarderont ce drapeau, la plupart des loyaux Canadiens voudront oublier, j'en suis persuadé, la stratégie mal pensée et la matraque dont on s'est servi pour être bien certain de le faire adopter. Cependant, je suis persuadé qu'en regardant le drapeau, la plupart des gens ne pourront pas le dissocier de ces sombres pensées. C'est la onzième heure, mais je tiens à dire au gouvernement que les dégâts ne sont pas encore irréparables. Il n'est pas encore trop tard pour laisser cette motion de côté et y réfléchir pendant quelque temps.

Je trouve que tous les rédacteurs de journaux du Canada auraient avantage à lire un certain éditorial de la *Tribune* de Winnipeg. Peu importe le reste, tous les rédacteurs devraient essayer de renseigner parfaitement la